

Avis du Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville

Consultations publiques de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale Au Centre Multifonctionnel de Contrecoeur du 1 mars 2018 Pour le Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur

Présentation

C'est dans le cadre des consultations de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) que le **Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville (CJE Marguerite-d'Youville)**, souhaite vous faire part de son avis au sujet du projet du terminal de conteneurs à Contrecoeur.

Ce projet d'agrandissement est à l'évidence un pôle professionnel qui deviendra un grand pourvoyeur d'emplois directs et connexes pour les jeunes et les moins jeunes de la localité et des villes environnantes.

Les retombées économiques et l'emploi des jeunes

Dans le cadre de la stratégie maritime lancée en juin 2015, le gouvernement du Québec projetait aussi de relancer le secteur manufacturier en proposant de nouveaux outils. C'est pourquoi, lors de ce lancement, il annonça la création de 16 zones industrialo-portuaires, dont celle de Contrecoeur-Varenes.

L'espace industriel est par conséquent formé du port et de ses installations ainsi que des institutions administratives, des entreprises et autres organismes qui reçoivent les marchandises ou les expédient ainsi que les industries (transformateurs-manufacturiers) qui les utilisent. À cela s'ajoutent les services logistiques stockant les marchandises ou les livrant et il peut être omis les institutions de formation qui accueilleraient des jeunes du territoire.

Par conséquent, l'ensemble de ce tissu industriel et commercial ne saurait fonctionner sans l'apport d'une main-d'œuvre qualifiée et principalement jeune, résidant ou venant s'installer sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.

La mission et l'apport du Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville

Le **CJE Marguerite-d'Youville** a comme principal objectif le développement de l'employabilité et l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Nous suivons avec intérêt le dossier de ce méga projet depuis 2009 en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville, qui est un de nos partenaires dans un grand nombre de dossiers-projets.

Le pôle logistique qui sera édifié tout autour de l'exploitation de ce port deviendra un grand pourvoyeur d'emplois. Selon la présentation qui en a été faite, pas moins de 7500 emplois seront créés sans compter ceux des secteurs complémentaires. Ceci sous-entend que la fonction d'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée a été pensée et conscient des besoins en la matière le CJEMY tient à participer pleinement à cette partie du projet.

État des lieux succinct et besoins d'encadrement

Aujourd'hui, un grand nombre d'entreprises rencontrent des problématiques cruciales en matière de recrutement, de formation et de rétention de la main-d'œuvre, en particulier quand elle cherche des jeunes ressources humaines et à même de relever le défi de l'accumulation du capital expérience de leurs aînés et de procéder au transfert des compétences sur le moyen et le long terme.

Un des principaux enjeux que ce nouveau terminal suscite est l'intérêt d'un grand nombre de jeunes pour intégrer ce secteur d'activité, tant au niveau des emplois qui y seront offerts ou pour créer de nouveaux portefeuilles d'affaires dans les secteurs complémentaires aux activités portuaires, mais aussi dans la protection de l'environnement.

Nous savons toutes et tous l'intérêt que nos jeunes portent à ce domaine.

Nous travaillons déjà avec différentes institutions académiques pour aider à développer de nouveaux programmes de formation qui permettront à ces jeunes de répondre aux milliers d'emplois qui seront créés sur notre territoire grâce à ce projet d'autant plus qu'il s'agit en grande partie d'emplois professionnels nécessitant des formations au diapason des évolutions technologiques.

Alors, une question se pose sachant le défi technologique qui accompagne ce méga projet : Y-a-t-il une réflexion ou une stratégie en matière de création d'institutions de formations ou pour le moins un soutien à celles qui existent pour le développement des compétences de nos jeunes?

En conclusion

L'organisation que je représente appuie sans réserve le projet de ce nouveau terminal d'autant plus que l'administration portuaire de Montréal (APM) répond entièrement à nos préoccupations en matière environnementale, sachant aussi que les jeunes d'aujourd'hui ont une grande sensibilité en la matière.

La stabilisation et la rétention de la main-d'œuvre locale seront une priorité pour quatre raisons parmi tant d'autres :

- 1) Développer notre économie avec les talents locaux
- 2) Favoriser la consommation locale
- 3) Valoriser le transport local durable (10,6% des travailleurs du territoire ont un trajet de plus de 60 minutes pour se rendre à leur lieu de travail).
- 4) Et avec les travaux majeurs dans les divers ponts menant à la métropole, notamment le pont tunnel, le maintien de la main-d'œuvre favorisera davantage :

- a) La conciliation travail-famille
- b) L'amélioration de la qualité de vie versus la détérioration de la santé des travailleurs (la santé mentale en particulier qui est devenue une grande préoccupation)
- c) Le Transport durable et par conséquent de meilleures habitudes de vie.

C'est pourquoi nous invitons les commissaires de l'ACEE, ainsi que toute la population et particulièrement les jeunes, à se ranger derrière ce projet de nouveau terminal.

Nous sommes confiants que l'APM prendra en considération l'apport des jeunes et sera à même de bonifier les mesures de leur insertion socioprofessionnelle.

Ferid Racim Chikhi
Conseiller en emploi/
placement & employeurs
tel. 450 449-9541
telec. 450 449-0632
emploi@cjemy.com

